



A l'attention de :

Mesdames et Messieurs
Les Présidents des clubs du Comité de l'Hérault de Judo
Les enseignants principaux du Comité de l'Hérault de Judo
Les délégués des clubs à l'assemblée générale fédérale

**OBJET : convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle du Comité de l'Hérault de Judo
le samedi 20 juin 2026**

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, les enseignants principaux,
Mesdames, Messieurs, les délégués des clubs à l'assemblée générale fédérale,

Nous vous prions de bien vouloir assister à **l'assemblée générale ordinaire annuelle du Comité de Judo Jujitsu, Kendo et DA de l'Hérault** qui se déroulera le :

Samedi 20 juin 2026 à 9h30

Maison des Sports Nelson Mandela ZAC Pierres Vives Esplanade de l'Egalité 34086 Montpellier

09h30/10h00- Accueil et émargement

10h00 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Vous trouverez ci-joints :

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Les modèles de pouvoir et de procuration
- Les précisions sur les modalités du déroulement de l'Assemblée Générale
- Rapports, Bilans, Compte de résultat, budget prévisionnel...

12h30 Clôture de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Nous vous rappelons que conformément à l'article 6 des statuts du comité, l'assemblée générale se compose des associations, *à jour de leur cotisation de club fédérale et de l'enregistrement des licences de leurs membres pour la saison en cours.*

*Chaque association est représentée par son président et un autre de ses membres : l'enseignant ou tout autre membre de 16 ans révolus, désigné par le comité directeur de l'association. Ou par **procuration** délivrée sur décision du comité directeur de l'association à une association présente. Dans ce cas, les voix sont détenues par le président de l'association désignée ou son suppléant. En cas d'empêchement du président, son suppléant est désigné par le comité directeur de l'association.*

*Les représentants **doivent être titulaires de la licence de la saison en cours (2025-2026)** souscrite dans l'association représentée.*

COMITE HERAULT JUDO

FEDERATION FRANCAISE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINE ASSOCIEES

Maison régionale des sports 1039 Rue Georges Méliès, 34000 Montpellier TEL : 06 61 73 77 76

E-mail : president_comite34@ffjudo.com – site : <http://comite-herault-judo.fr>



Enfin, nous vous rappelons que toute question diverse doit être adressée au comité par écrit (mail : president_comite34@ffjudo.com) au moins 10 jours avant la date de l'AG.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur l'enseignant, Madame, Monsieur le délégué de clubs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

A Montpellier le 26-05-2026

La présidente
Emmanuelle AMANS